

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15
Pouvoirs : 2

Pour 15
Contre /
Abstention /

Date de convocation :
08/09/2026
Date d'affichage :
21/09/2026

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six,
Le quinze septembre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Benoît RICHERMOZ, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline CROSSMAN, Anne DEMOULINS, Maryse FAVRE, Nathalie GARCIA, Anaïs POCCARD-CHAPUIS, Dominique ROLLET,
Messieurs Pierre ASTIER-PERRET, Marc COLLIN, Claude DEVILLE, Jean-Pierre GIACHINO, Mateo MOLLARET, Benoît RICHERMOZ, Laurent TRESALLET.

Absents-Excusés :

Madame Stéphanie NOZ (pouvoir à Benoît RICHERMOZ)
Monsieur Alix RICHERMOZ (pouvoir à Mateo MOLLARET)

Madame Céline CROSSMAN a été élue secrétaire de séance.

Délibération N°2026/09/115 : Autorisation de dépôt par le service GEMAPI de l'APTV du dossier d'Autorisation Environnementale pour le compte de la Commune de Peisey-Nancroix pour les travaux de recalibrage du lit du Poncet.
(Nom C.L. 8.8)

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux que le torrent du Poncet devra faire l'objet d'aménagement pour prévenir les risques de débordement des crues torrentielles. Une convention a été conclue en 2021 entre la COVA, remplacé depuis par l'APTV, le Département de la Savoie et la Commune pour la réalisation et le partage des coûts des études amont de ce chantier, renouvelé en 2026 pour définir le cadre du Partenariat Technique et Financier pour la réalisation des Etudes Pré-opérationnelles et Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du torrent du Poncet.

Dans ce cadre, de service GEMAPI de l'APTV pilote l'ensemble des dossiers réglementaires, notamment le dossier d'Autorisation Environnementale. Ce dossier couvre l'ensemble des actions à mener pour le projet de recalibrage du torrent du Poncet, y compris quant aux travaux communaux et départementaux.

Il est proposé au Conseil Municipal, d'autoriser l'APTV à déposer le dossier d'Autorisation Environnementale pour le compte de la Commune de Peisey-Nancroix pour les travaux de recalibrage du lit du Poncet.

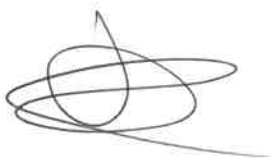
Après exposé et en avoir délibéré,

le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **AUTORISE** le service GEMAPI de l'APTV à déposer le dossier d'Autorisation Environnementale pour le compte de la Commune de Peisey-Nancroix.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

La Secrétaire de séance,
Céline CROSSMAN



Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Benoît RICHERMOZ

